B

FORMATIONS

Vendredi 6 octobre 2017

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 1500 sessions de formation en droit social dispensées ces 10 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfait ».

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Yves BLOHORN
Avocat
Cabinet Blohorn Avocats

2, Chemin de la Marouette
Pôle Haristeguy
64 100 BAYONNE

LES DATES

Vendredi 6 octobre 2017
De 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h

La prochaine formation se déroulera
le vendredi 8 décembre 2017

LES TARIFS

Convention annuelle
2017 (4 sessions)

2140€ HT
pour les frais d'animation

845€ HT
pour les frais de participation à la conception des supports

Blohorn
AVOCATS
EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Actualité en droit social

Les réformes sociales s'accélèrent ! L'année 2017 est riche en rebondissements. Quelles sont les nouvelles mesures législatives et réglementaires à suivre et analyser ? Quel est leur contenu ? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises ? Quid des nouvelles obligations et pénalités ? Leur calendrier ? Les points de vigilance ? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques ? Comment les interpréter ? De nombreuses questions se posent.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :
- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Contrôle URSSAF
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail
- Institution représentative du personnel

L'actualité jurisprudentielle :
- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, responsable service RH, chef de service, collaborateurs spécialisés en droit social, Expert-Comptable

CONTENU

Les nouveautés des ordonnances Macron :
- IRP : vers la fusion des instances représentatives du personnel ;
- Négociation collective : élargissement du champ de la négociation collective, articulation entre accords collectifs et facilitation de la négociation d'accords d'entreprise ;
- Modification du compte de prévention de la pénibilité pour plus de simplification ;
- Les nouvelles règles en matière de licenciements (la réforme du licenciement économique et du licenciement pour inaptitude, adaptation des règles de procédure en matière de licenciement, modification du régime des indemnités de rupture, barème d'indemnisation…).
- Elargissement du contrat de chantier
- Vers un système de retraite universel

Contrat de travail :
- CDD saisonniers : nouveautés en matière de calcul d'ancienneté et d'obligation de reconduction ;
- CDD : les points de vigilance dans la rédaction de la clause du motif de recours / salarié protégé : attention à la procédure particulière de rupture/ rupture anticipée du CDD : régime de l'indemnité transactionnelle versée.

Paie :
- Calcul indemnité de licenciement : quelle assiette en cas d'absence pour maladie ?

Hygiène et sécurité :
- Mésentente entre salariés : l'employeur doit réagir de manière suffisante.

OBJECTIFS

- Décrypter les ordonnances Macron et comprendre leur impact social ;
- Analyser les conséquences des réformes ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Mise en situation